

Article 21 du Règlement

Depuis quelques jours, nous avons vu comment le gouvernement était disposé à brader notre indépendance économique. J'espère seulement que le gouvernement n'est pas prêt à faire de même pour nos activités culturelles.

* * *

[Français]

L'ADMINISTRATION DU GOUVERNEMENT

LE SUIVI DES DOSSIERS

M. Fernand Ladouceur (Labelle): Monsieur le Président, ma déclaration s'adresse à tous les députés de la Chambre. Le 4 septembre dernier, le parti progressiste conservateur était porté au pouvoir selon le vœu de la majorité et, du même coup, conférait à plusieurs d'entre nous de nouvelles responsabilités en tant que députés, représentants et ardents défenseurs de nos intérêts régionaux.

Après plus de trois mois d'exercice, je demeure étonné, pour ne pas dire scandalisé, par le peu d'information et le manque total d'intérêt dont ont fait preuve nos prédécesseurs au sujet de la retransmission des dossiers lors de la passation des pouvoirs. Ce problème est d'autant plus aigu au niveau des simples députés, et je demeure convaincu que cette situation, pour le moins scandaleuse, témoigne d'un manque d'éthique et d'une irresponsabilité flagrante envers les désirs et les aspirations de nos populations respectives.

Monsieur le Président, compte tenu de ces lacunes et du sentiment d'injustice, je désire que nous, de cette Chambre, nous en venions à adopter des mesures garantissant le suivi des dossiers lors d'un changement de député, et qu'obligation soit faite de retransmettre intégralement tous les dossiers afin d'assurer à tous nos citoyens et citoyennes un minimum de justice et, de ce fait, redorer le blason de nos institutions et de nos administrations.

* * *

[Traduction]

LA SÉCURITÉ SOCIALE

LE POURCENTAGE DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT CONSACRÉ AUX SERVICES SOCIAUX

M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill): Monsieur le Président, je voudrais signaler à la Chambre une étude récente effectuée par l'Organisation de coopération et de développement économique et qui révèle que le Canada consacre 11.8 p. 100 de son Produit intérieur brut aux services sociaux alors que la moyenne s'établit à 14.1 p. 100 pour les autres pays industrialisés riches. L'étude indique que le Canada se place à un piètre sixième rang parmi les sept pays les plus importants de l'OCDE pour ce qui est du partage des richesses produites par l'économie avec les pauvres, les chômeurs, les pensionnés, les anciens combattants et d'autres personnes défavorisées.

Le gouvernement actuel aimerait nous faire croire que les programmes sociaux sont la cause de notre déficit. Ce rapport lui donne tout à fait tort. Le gouvernement invoque le déficit comme prétexte pour appliquer sa propre idéologie, qui va à l'encontre de l'universalité et des programmes sociaux, auxquels il s'oppose depuis longtemps. Chose certaine, le déficit est imputable à la récession ainsi qu'aux mesures arbitraires des gouvernements précédents à l'égard de la politique fiscale, des taux d'intérêt et d'un train de mesures économiques qui

n'ont rien à faire avec la rentabilité des programmes sociaux au Canada. En prenant des mesures pour alléger le prétendu fardeau des programmes sociaux sur l'économie canadienne, le gouvernement a ni plus ni moins recours à une supercherie.

* * *

● (1410)

L'ÉCONOMIE

LE RÉTABLISSEMENT DE LA CONFIANCE DES INVESTISSEURS

M. Don Ravis (Saskatoon-Est): Monsieur le Président, le Conseil économique du Canada a publié récemment son 21^e rapport annuel où il examine la situation économique de notre pays. Il y signale que le déficit a contribué à saper la confiance des milieux d'affaires et des investisseurs et à ralentir la croissance de l'emploi au sein du secteur privé. Il prévient que la situation pourrait bien s'aggraver si le gouvernement ne prenait pas immédiatement des mesures énergiques pour restreindre le déficit. Les dépenses inconsidérées du gouvernement libéral précédent obligent le gouvernement actuel à prendre de graves décisions sur le plan financier pour mettre de l'ordre dans les dépenses du gouvernement et pour favoriser à la fois la création d'emplois et la prospérité future de notre pays.

Les députés de l'opposition se couvrent donc de ridicule en jetant les hauts cris parce que le gouvernement, pour redonner confiance dans notre pays aux investisseurs internationaux, a décidé de créer Investissement Canada au moyen du projet de loi C-15 qu'il a présenté à la Chambre vendredi dernier. C'est au moyen d'initiatives comme celle-là que le gouvernement entend commencer à rembourser la dette de quelque 190 milliards de dollars que le gouvernement libéral a accumulée depuis une décennie, hypothéquant ainsi l'avenir de notre jeunesse.

En redonnant ainsi confiance dans notre économie, nous entendons créer des emplois pour les Canadiens de tous âges. Nous n'y parviendrons malheureusement pas du jour au lendemain, comme le voudraient pourtant les députés de l'opposition. Les Canadiens sont maintenant en mesure de juger de la sincérité des députés libéraux et néo-démocrates qui réclament aujourd'hui des solutions instantanées et qui critiquent le moindre geste du nouveau gouvernement, lui qui s'efforce de résoudre la crise économique chez nous. Tandis que les députés de l'opposition jouent à qui mieux mieux les prophètes de malheur, les Canadiens au contraire se déclarent de plus en plus optimistes à l'égard de l'avenir.

* * *

LES ARMES NUCLÉAIRES

LA PROPOSITION CONCERNANT LE GEL DES ARMES NUCLÉAIRES

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce-Lachine-Est): Monsieur le Président, étant donné que je n'ai pas pu participer au débat d'hier sur le gel des armes nucléaires, j'en profite aujourd'hui pour expliquer pourquoi j'ai souscrit à cette résolution. Je défends vigoureusement la proposition mexicano-suédoise concernant le gel nucléaire depuis quelque temps déjà. Il y a plus de 50,000 armes nucléaires dans le monde actuellement qui ont une force destructrice un million de fois